

en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris

tél. : 01 40 34 15 23 - mail : fbonhomme@poleformation-idf.org

N° SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

GESTION CONTRACTUELLE ET PRECONTENTIEUSE DU CHANTIER

OBJECTIFS

Identifier dans le cadre de l'exécution du marché les moments à risques juridiques du chantier

Disposer de divers outils permettant de les surmonter en anticipant et en limitant au mieux les contentieux en découlant

Sécuriser juridiquement les chantiers

CAPACITES OU COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

- Connaître le rôle de chaque intervenant sur un chantier et les liens hiérarchiques et juridiques existant entre eux ;
- Savoir gérer l'allongement de la durée du chantier ;
- Savoir identifier les missions complémentaires par rapport au contrat de base, les formaliser et connaître leurs limites ;
- Savoir gérer une résiliation du marché ;
- Connaître les modalités de la réception et de la levée des réserves et les obligations du maître d'œuvre durant cette période ;
- Savoir gérer les réclamations des entreprises ;
- Savoir gérer les désordres après réception.

PUBLICS VISES

Architectes, chefs d'agence, chefs de projet, ingénieurs, urbanistes, paysagistes, maîtres d'œuvres, AMO...

PRE-REQUIS

Être un professionnel métier et à ce titre être en capacité de développer un projet d'architecture suivant toutes ses phases

DUREE : 1 journée (8 heures de formation)

INTERVENANT : **Lucie DU HAÏS**, Avocat à la Cour, spécialiste en droit de la construction (en marchés publics et marchés privés)

MODALITES PEDAGOGIQUES

Groupe de 5 à 15 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.

Support pédagogique remis aux participants sous format numérique à l'issue de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.

Questionnaire de satisfaction.

Etablissement d'une attestation individuelle de fin de formation.

MODALITÉS D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation (QCM) de contrôle des connaissances permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés.

DATES : 2018

TARIFS : 380 € HT (TVA à 20% 456 € TTC)

possibilité de prise en charge (ACTALIANS/OPCA-PL, FIF-PL, FAFIEC, AGEFOS PME, PÔLE EMPLOI, etc.)

LIEU DE LA FORMATION

Maison de l'architecture - 148 rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris

DETAIL DU PROGRAMME

Horaires : 9h – 18h (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

MATIN

Les différents intervenants :

Comprendre le rôle de chacun, les liens hiérarchiques et juridiques existants entre eux : notion de groupement, notion de sous-traitance, etc.

Gestion de l'allongement de la durée du chantier :

Fixation des délais, les calendriers, la formalisation des modifications, les pénalités de retard

Gestion des missions complémentaires :

Identifier les missions complémentaires, leur formalisation, leurs limites

APRES-MIDI

La résiliation du marché :

Les cas d'ouverture de résiliation

Résiliation pour motif d'intérêt général

Résiliation aux torts du titulaire

Réception et levée des réserves :

La réception, les effets de la réception, les effets des réserves, les obligations du maître d'œuvre durant la garantie de parfait achèvement

Réclamation :

Les cas d'ouverture à réclamation - la procédure

Gestion des désordres après réception :

Notions de désordres de nature décennale/ non conformité contractuelle, assurance, expertise, etc.

Etude de cas et retours d'expérience.

Conclusion et bilan de la formation